



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Politique et réglementation

Question écrite n° 60681

### Texte de la question

M Jean-Jacques Jegou demande à M le ministre délégué au commerce extérieur s'il envisage effectivement la constitution d'une banque de données à partir des informations des sociétés de commerce international.

### Texte de la réponse

Reponse. - Une série de propositions a été faite, dans le cadre du plan des petites et moyennes entreprises, afin d'aider celles-ci à exporter. Des 1989 et dans le but de favoriser l'information de ces sociétés sur les marchés extérieurs, plusieurs mesures avaient, toutefois, été arrêtées dans le cadre de la Charte nationale de l'exportation. Le Centre français du commerce extérieur (CFCE) a, en effet, été confirmé dans son rôle de centrale d'informations sur les marchés étrangers. Le CFCE a, désormais, la charge de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information en provenance notamment des postes d'expansion économique (PEE). Cette information est, en outre, décentralisée en régions par le canal de vingt-cinq centres régionaux de documentation internationale (CRDI) installés auprès des chambres régionales ou locales de commerce et d'industrie. La direction des relations économiques extérieures (DREE) devrait, en outre, mettre en place au cours des prochains mois un programme informatique commun permettant des liaisons PEE-CFCE-DREE. Ce schéma permettra aux entreprises d'avoir accès par minitel à une banque de données parfaitement actualisée, sur les marchés extérieurs. S'agissant des sociétés de commerce international (SCI), la Fédération professionnelle envisage la mise en œuvre d'un projet CEREX : identification des SCI françaises et spécialisation par pays/produits avec succès par minitel (différent donc d'une banque de données sur les marchés extérieurs). Les pouvoirs publics se doivent d'encourager cette initiative qui conserve néanmoins un caractère privé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jegou Jean-Jacques](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60681

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** commerce extérieur

**Ministère attributaire :** commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 août 1992, page 3611